

Procès-verbal

Association pour la protection de l'environnement du Lac Caribou (APELC)

Assemblée générale du 27 juin 2004
08h30 à 12h00 au CTEL

Accueil des membres-propriétaires du Lac Caribou. Café, jus et biscuits sont servis. Inscription des membres et renouvellement de la cotisation 2004-05

Membres du Conseil général présents :

Micheline Bazinet
Claude Bélanger
Louise Brault
Dominique Grenier
Diane Lachaine
Benoît Leblanc
Denis Mayers
Richard Tees
Jean Trudel
Michel Vézina

Membre du Conseil général absent :

Pierre Lussier

Trente-huit (38) membres et/ou leur représentant sont présents à l'Assemblée (Annexe 1).

Mot de bienvenue et présentation des membres du Conseil : Diane Lachaine

Ouverture de la rencontre à 09h15.

Diane Lachaine débute l'Assemblée en souhaitant la bienvenue aux membres qui ont répondu à l'invitation de cette troisième assemblée générale durant laquelle seront présentés entre autres le rapport des activités et le bilan financier pour l'année 2003-2004, les priorités et les objectifs ainsi que les prévisions budgétaires pour l'année 2004-2005, la première étant celle du 8 juin 2003 pour connaître l'intérêt des propriétaires du Lac Caribou pour protéger notre lac et son environnement, la deuxième étant celle du 31 août 2003 pour concrétiser l'Association. Elle présente Mme Louise-St-Cyr, biologiste qui nous entretiendra de l'eutrophisation (vieillesse) du lac Caribou. Vous trouverez un résumé de son exposé sur notre site Web dans la section Activités et réalisations du Carnet de bord.

Présentation des membres du Conseil général et de leurs responsabilités.

Benoît Leblanc	Trésorier et sous-comité Bateaux
Claude Bélanger	Sous-comité Tributaires et Qualité de l'eau, et initiateur du Projet Caribou
Denis Mayers	Sous-comité Tributaires et Qualité de l'eau et sous-comité Installations septiques
Dominique Grenier	Responsable de la création du site Web et mise à jour de ce dernier
Jean Trudel	Vice-président, et sous-comité Rives et littoral
Louise Brault	Secrétaire, sous-comité Bateaux
Michel Vézina	Sous-comité Tributaires et Qualité de l'eau
Micheline Bazinet	Rédactrice du Journal
Pierre Lussier	Conseiller - Absent aujourd'hui
Richard Tees	Sous-comité Installations septiques et communications avec la municipalité de Montcalm
Diane Lachaine	Présidente, sous-comité Rives et littoral

Micheline Bazinet félicite Diane Lachaine pour son grand dévouement à la cause de l'APELC.

1. Ouverture de la réunion - Constatation du quorum

Jean Trudel agit en tant que président de la présente assemblée. Constatation du quorum de l'assemblée, soit au moins 20 % des membres en règle.

2. Adoption de l'ordre du jour

Deux items sont ajoutés : soit au 5a : Reconnaissance spéciale, et au 6b : Cotisations pour 2005-2006. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Michel Lemoine avec les ajouts mentionnés, secondé par Louis Barot, et adoptée à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 31 août 2003

L'adoption du procès-verbal du 31 août 2003 est proposée par Micheline Bazinet, secondée par Claude Bélanger, et adoptée à l'unanimité.

4. Rapport annuel des activités et finances

Diane Lachaine remercie Margot Vaillancourt pour son aide lors de l'inscription des membres et différents travaux et conseils pour l'APELC.

Diane Lachaine présente le Rapport des activités et réalisations 2003-2004 (annexe II), soit plus particulièrement :

- le nombre de réunion du Comité provisoire, du Conseil général (7) et des sous-comités de travail (22)
- la fabrication des babillards par Claude Bélanger et l'installation avec Benoît Leblanc aux entrées des chemins Desjardins et Wilfrid. Pour obtenir la subvention de la municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré (soit \$200 par babillard) en respectant leurs critères de construction, il nous en aurait coûté aux environs de \$1,900 pour deux babillards, alors qu'en les fabricant nous-mêmes, le coût s'élève à environ \$430. Elle recommande aux membres de prendre l'habitude de lire les informations et communications qui y seront affichées. Également, le babillard à l'entrée du lac Earl recevra nos documents;
- l'obtention de la subvention de \$100 de la municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré;
- la conception du Projet Caribou de Claude Bélanger afin de mettre sur pied un projet pour stabiliser et restaurer la qualité de l'eau, l'environnement du lac Caribou. Ce projet est appuyé par les deux municipalités. Nous recherchons l'aide financière (entre \$50,000 et \$75,000) auprès du ministère de l'Environnement (Québec). Déjà, deux attachées politiques du cabinet du ministre Mulcair ont assisté à notre Journée de l'arbre le 15 mai 2004 et une rencontre est prévue à la mi-juillet avec le député d'Argenteuil, David Whissell. Ce projet servira de modèle pour la province. Le support de personnes spécialisées en la matière sera requis pour mener à bien ce projet et aura une portée informatique sur les résultats obtenus qui seront incorporés sur notre site Web;
- un Carnet de bord a été élaboré par Louise Brault dans lequel vous retrouverez la carte bathymétrique du lac, les analyses d'eau, les ensemencements, nos activités, etc. Au cours des prochains mois, il sera disponible sur le site Web;
- en ce qui concerne la qualité de l'eau du lac et des ruisseaux tributaires, une vingtaine d'analyses ont été réalisées par notre sous-comité dans le but d'identifier les paramètres et remédier aux anomalies dans la mesure du possible, en plus du rapport d'eutrophisation réalisé par Louise Saint-Cyr en août 2003. Suite à l'étude de la firme Biofilia, des travaux correctifs ont été complétés ou seront amorcés sous peu pour répondre à leurs recommandations;
- en ce qui concerne les embarcations motorisées, la consultation a eu lieu et près de 100 % des propriétaires ont été rejoints et 71 % des propriétaires dans chacune des deux municipalités ont signé en faveur de l'interdiction de toute embarcation motorisée. Le dossier complet a été déposé aux deux municipalités concernées. Les deux municipalités en sont venues à un compromis. Elles feront parvenir une lettre à tous les propriétaires pour reconfirmer leur position sur l'interdiction des embarcations motorisées. Pour Saint-Faustin-Lac-Carré, une majorité de 51 % sera suffisante;
- une Journée de l'arbre a été tenue le 15 mai 2004. On notait la présence de Mme Josée Lacoursière, attachée politique du ministre de l'Environnement Québec ainsi que Jean Loisier, président du RAL, André Bourassa, conseiller municipal et responsable de l'environnement à Saint-Faustin-Lac-Carré, M. Marcel

Chalifoux, conseiller municipal de notre secteur à Saint-Faustin-Lac-Carré. En avant-midi, deux conférenciers, soit Jocelyn Campeau, responsable de l'urbanisme et de l'environnement à la municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré (connaître et comprendre le pourquoi des règlements concernant l'aménagement en zone de villégiature, diffuser l'information sur la subvention accordée pour revégétaliser les rives), M. Benoît Bertrand de la Pépinière Rustique de Saint-Adophe-d'Howard (conséquences des mauvais aménagements riverains, avantages de préserver la bande végétale ou de renaturaliser les rives, espèces végétales à utiliser selon les caractéristiques du milieu). En après-midi, 1,500 plants d'arbres ont été distribués. Cette journée a connu un franc succès auprès de nos membres, 41 personnes ont assisté aux conférences du matin, et 37 se sont prévalus de plants d'arbres. Nous récidiverons l'an prochain si les plants d'arbres sont toujours disponibles au ministère des Ressources naturelles pour distribution;

- pour les fosses septiques, les deux municipalités ont mis en place les dispositions pour en faire le relevé et faire respecter les règlements. Suite à la possibilité d'avoir un programme pour les membres pour la vidange des fosses septiques, il s'avère que les démarches n'apportent pas d'économie;
- le site Web et vos adresses de courriel ainsi que le Journal de l'APELC nous permettent de vous véhiculer les informations rapidement et régulièrement;
- les fichiers contenant les informations sur les membres sont à jour. Nous vous demandons de nous aviser des changements s'il y a lieu;
- le Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSV-lacs) du ministère de l'Environnement vise à évaluer l'état des lacs de villégiature au Québec et à suivre leur évolution dans le temps. Nous avons adhérer à ce programme et le RAL nous remboursera \$100 à la fin de la saison sur le coût de \$275. Trois prélèvements physico-chimiques de base sur la qualité de l'eau seront effectués cette saison dans le cadre de ce programme.
- présentation du Bilan financier 2003-2004 (annexe III), proposé par Dominique Grenier, secondé par Claude Bélanger, adopté à l'unanimité;
- présentation des Prévisions budgétaires 2004-2005 (annexe IV), proposé par Ginette Gauvin, secondée par Ghislaine Lefrançois, adopté à l'unanimité;

5. Priorités 2004-2005 (Annexe V)

Jean Trudel mentionne que cette année, nous continuerons dans la même direction et maintiendrons nos objectifs et plan d'action, soit :

- en assurant le suivi des activités et la survie de l'Association;
- en assurant le suivi du dossier des bateaux auprès des instances gouvernementales;
- en recrutant de nouveaux membres et maintenant nos membres actuels;
- en surveillant la qualité de l'eau du lac (RSV-lacs, trois prélèvements et relevés aux deux semaines), les ruisseaux tributaires et les corrections prescrites par le biologiste de la firme Biofilia, analyses de la qualité de l'eau;
- le projet Caribou selon les intentions du ministère de l'Environnement;
- la promotion de la revégétalisation des rives, reprise de la Journée de l'arbre;
- emphase sur les communications, informations, Journal et développer encore plus notre site Web;
- collaboration plus poussée avec les municipalités, il faut être vigilant et exercer les pressions nécessaires à la protection de l'environnement.

5a. Reconnaissance spéciale

Jean Trudel explique que ce prix de Reconnaissance spéciale est pour souligner la contribution et l'implication spéciales d'un membre.

Diane Lachaine décerne cette première reconnaissance à Jocelyn Desjardins, en reconnaissance de son travail, de son intérêt et de son support exceptionnel à la cause de la protection de l'environnement du lac Caribou. Un cadre laminé lui est remis pour l'année 2003-2004. Jocelyn a joué un rôle important au lac Caribou, a été invité à une réunion où lui ont été remises les prescriptions recommandées par la firme Biofilia sur les tributaires, a mis

à notre disposition son terrain pour la Journée de l'arbre, a fermé ses accès au lac pour contrôler les embarcations visiteuses. Félicitations Jocelyn.

6. Élections

Lors de la première assemblée générale, le Conseil général a été formé de onze (11) membres dont sept (7) avaient un mandat de deux ans et quatre (4) un mandat d'un an afin d'assurer la continuité de l'association. Donc, cette année, quatre membres sont sortant, trois ne se représentent pas. Seul Claude Bélanger a présenté sa candidature signée d'au moins deux membres dans le délai prescrit, soit au moins une semaine avant l'assemblée générale, et il est réélu pour un nouveau mandat de deux ans. Donc, il n'y aura pas d'élections et le Conseil général sera formé de huit membres.

Diane Lachaine mentionne que tout membre intéressé, peut poser sa candidature appuyée d'au moins deux autres membres. Elle remercie Micheline Bazinet pour son travail à la rédaction du Journal, Richard Tees pour les communications avec la municipalité de Montcalm et le document d'information sur les fosses septiques ainsi que Pierre Lussier, absent aujourd'hui, dans son rôle de conseiller spécial.

Jean-Pierre Dumaine note que l'an prochain sept (7) postes seront en élection.

6a. Cotisation 2005-2006

On aimerait revoir avec vous le montant de la cotisation pour 2005-2006. Pour 2004-2005, celle-ci demeure à \$20. Nous vous demandons une proposition pour l'année 2005-2006. Nous vous rappelons que le montant de la cotisation doit être voté à l'assemblée annuelle des membres.

Ghislaine Lefrançois demande si nous pouvons aller chercher des commandites. Diane Lachaine réplique que c'est une avenue à explorer. Serge Toupin est d'accord à ce qu'un fonds de réserve soit constitué. Jean Lemoine propose un montant de \$30.

Cent pour cent (100 %) des membres en règle et présents à l'assemblée votent pour le montant de \$30 en 2005-2006.

7. Période de questions

Michel Lemoine demande si les deux municipalités reconnaissent notre association et s'il est possible d'avoir les coordonnées des deux conseillers municipaux qui nous représentent. Diane Lachaine mentionne que nous avons reçu des lettres d'appui et d'encouragement des deux municipalités, mais lorsqu'il est question de finances, la municipalité de Montcalm n'a aucun budget voté pour cet item. En ce qui concerne les deux conseillers, il s'agit de Marcel Chalifoux pour Saint-Faustin-Lac-Carré, et Madame Hudon pour Montcalm. Leurs coordonnées seront inscrites sur le site Web.

Jean Lemoine mentionne qu'il est important que les municipalités ressentent qu'une pression peut être exercée par les villégiateurs. Diane Lachaine ajoute que le nouveau Conseil de Saint-Faustin-Lac-Carré s'est engagé à ce que le vote postal soit instauré pour les prochaines élections municipales.

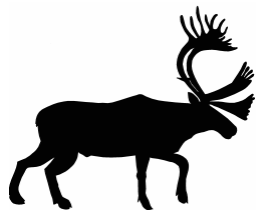
Catherine St-Jacques s'interroge quant à l'accès des bateaux sur le chemin Wilfrid. Que devrions-nous faire ? Marc Quidoz, président de l'Association pour le chemin Wilfrid, présentera le problème aux membres ainsi que les recommandations de la firme Biofilia pour les tributaires.

P. Fazzari demande s'il existe un plan où les lots sont identifiés avec les adresses. Diane Lachaine mentionne qu'un tel plan existe et qu'il sera inséré sur le site Web.

8. Fermeture de la réunion

Jean Trudel mentionne qu'il n'y aura pas d'autre assemblée générale pour cette année et qu'une deuxième édition du Journal de l'APELC sera publié à l'automne 2004. La prochaine assemblée sera convoquée pour le début de l'été 2005.

L'assemblée est levée à 12h00.



APELC

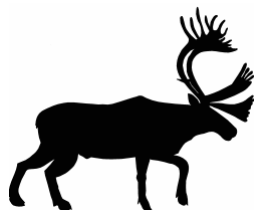
Association pour la protection de
l'environnement du Lac Caribou

ANNEXE I

MEMBRES PRÉSENTS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 27 JUIN 2004

- 1 - Barot, Louis
- 2 - Bazinet, Michel
- 3 - ,Bazinet, Micheline
- 4 - Bélanger, Claude
- 5 - Béliveau (Sharp), Fernande (représentée par Claire Trudel-Brault)
- 6 - Benoit, Pierre, (représenté par Marguerite Pronovost)
- 7 - Bourdeau, Gaétan
- 8 - Brault, Claire (représentée par Louise Brault)
- 9 - Chalifour, Jean-Louis
- 10 - Des Marais, Pierre II (représenté par Ghislaine Lefrançois)
- 11 - Desjardins, Jocelyn
- 12 - Dumaine, Jean-Pierre
- 13 - Dumas-Marcina, Laurette
- 14 - Durand, Anne
- 15 - Fazzari, P. Gregory
- 16 - Fazzari, Saverio (représenté par Dianna Fazzari)
- 17 - Gauvin, Mario
- 18 - Gervais, Francine
- 19 - Grenier, Dominique
- 20 - Lachaine, Diane
- 21 - Lafrance, Claude (représenté par
- 22 - Laviolette-Dessureault, Gisèle
- 23 - Laviolette, Sylvie (représentée par Michel Vézina)
- 24 - Leblanc, Benoît
- 25 - Lemoine, Jean
- 26 - Lemoine, Michel
- 27 - Levenson, Harvey
- 28 - Mayers, Denis
- 29 - Mayers, Gerald
- 30 - Morin-Lemoine, France
- 31- ,Pruneau, François (représenté par Sylvie Dandurand)
- 32 - Quidoz, Marc
- 33 - Soublière, Marc-André
- 34 - Tees, Richard
- 35 - Toupin, Serge
- 36 - Trudel, Claude
- 37 - Trudel, Jean
- 38 - Wininkoff, Henry

APELC 4091 Chemin Desjardins, Saint-Faustin-Lac-Carré, Québec, J0T 1J2



APELAC

Association pour la protection de
l'environnement du Lac Caribou

ANNEXE II

Rapport des activités et réalisations 2003-2004

Réunion du comité provisoire et du Conseil général, sept (7) fois.

Réunions des comités de travail (règlements, rives et littoral, qualité de l'eau, installations septiques, bateaux, communications, assemblée générale) vingt-deux(22) fois.

Construction et installation de deux babillards à l'entrée des chemins Desjardins et Wilfrid.

Demande et réception de la subvention de 100\$ de la municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré.

Création de tous les formulaires et fichiers de suivis et de dossiers à conserver.

À Saint-Faustin-Lac-Carré le 28 septembre 2003, présentation du rapport sur l'eutrophisation du lac par Madame Louise St-Cyr, biologiste, et diffusion du rapport

Conception du projet Caribou.

Objectifs et plan d'action 2003-2004

1. Assurer le suivi des activités et la survie de l'association

- Préparer et alimenter régulièrement un carnet de bord du lac : **Réalisé**

2. Surveiller la qualité de l'eau du lac et des ruisseaux tributaires

- Effectuer au cours de l'été, de mai à novembre, au moins trois analyses de la qualité de l'eau : **Réalisé**
- Effectuer l'analyse de trois des cinq ruisseaux tributaires du lac et ceci avec la collaboration de la municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré et entreprendre des démarches auprès de la municipalité de Montcalm pour qu'elle participe au moins financièrement à ces travaux : **Réalisé pour SFLC et Montcalm à faire**
- Procéder à l'évaluation de l'eutrophisation du lac (vieillesse) en collaboration avec la municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré et Montcalm : **Réalisé avec SFLC**
- Développer un partenariat entre SFLC, Montcalm et le Conseil général : **En cours**
- Les embarcations motorisées, expliquer les conséquences de leur circulation, entre août et mai, consulter l'ensemble des propriétaires sur la volonté d'abolir la circulation des bateaux motorisés sur le lac Caribou et d'expédier la demande aux deux municipalités pour y donner suite : **Réalisé 71% des propriétaires ayant signés le registre**

3. Prévenir le déboisement et promouvoir la renaturation des rives

- Elaborer un document d'information pour les membres de l'association sur les conséquences de la destruction des rives et des avantages du reboisement, ses techniques et composantes (arbres et arbustes) **Réalisé**
- La journée de l'Arbre du 15 mai deux conférenciers en avant-midi sur la réglementation concernant la protection des rives et de la bande riveraine. En après-midi, distribution de 1500 plants d'arbres aux riverains. **Réalisé**
- Informer les membres sur la documentation existante et étudier la possibilité d'avoir un programme d'accès à coût réduit aux arbres et arbustes pour les propriétaires du lac. **Réalisé et à poursuivre**
- Informer les membres de la subvention municipale de SFLC pour le reboisement et en promouvoir son utilisation : **Réalisé et à poursuivre**

- Collaborer avec les municipalités pour le respect des normes environnementales des installations septiques : **En cours**
- Produire un document d'information sur l'entretien des fosses septiques, les conséquences sur l'environnement d'un mauvais fonctionnement et les techniques d'évaluation des installations : **En partie par APELC, document SFLC, réalisé**
- Faire les pressions nécessaires auprès des municipalités pour l'application et le respect de la réglementation : **En cours**
- Étudier la possibilité d'avoir un programme, pour les membres, à coût préférentiel avec une firme qualifiée pour la vidange des fosses septiques : **Trop de travail pour pas d'économie**

4. **Présence faunique qui perturbe le milieu**

- Préparer un plan, sur où s'informer, qui aviser, les actions à prendre selon le cas et quoi faire. Information à véhiculer

5. **Assurer des communications régulières avec les membres**

- Créer et mettre à jour un site Web : Réalisé en partie
- Produire un journal de l'association deux fois l'an : **Réalisé**
- Produire au besoin des communiqués d'information : **Réalisé**
- Tenir occasionnellement des séances d'informations et organiser des formations : **Réalisé**
- S'assurer auprès des municipalités d'avoir des babillards d'information aux entrées du lac afin d'informer convenablement les membres : **Réalisé par nous seulement**
- Participer activement aux activités des associations pour la protection de l'environnement telles que CCE, FAPEL, RAL, CRELA..., et informer les membres de tout sujet d'intérêt : **Réalisé en partie**

6. **Recrutement et maintien du nombre de membres**

- Informer et solliciter les propriétaires concernant l'existence de l'APELC: **Réalisé**
- Avoir un plan pour accueillir les nouveaux membres et les nouveaux propriétaires : **En cours**
- Créer un fichier contenant les informations sur les membres et les membres potentiels (noms, adresse, courriel, # téléphone, etc.) **Réalisé**
- Monter une pochette d'information à remettre aux nouveaux membres.
- Mettre à jour régulièrement ces données. **Réalisé**
- Tenir une activité sociale annuelle. **Réalisé à repenser**

CCE : Comité consultatif en environnement

FAPEL : Fédération des associations pour la protection de l'environnement des lacs

RAL : Regroupement des associations de lacs de SFLC

CRELA : Conseil régional de l'environnement des Laurentides

Adresse de notre site Internet : <http://apelc.net>

DL juin 2004



APELC

Association pour la protection de
l'environnement du Lac Caribou

ANNEXE III

RAPPORT DES FINANCES 2003-2004 (APELC)

Bilan financier 2003-2004

Entrées / Revenus

Cotisation membres 2003 - 82 x 20\$	1 640,00 \$
Subvention 2003 SFLC	100,00 \$
Cotisation membres 2004 - 25 x 20\$	500,00 \$

Total des entrées / revenus

2 240,00

2 240,00

Dépenses

Journal APELC 2003	67,86 \$
Journal APELC 2004	71,37 \$
Assemblée générale 2003	289,29 \$
Timbres 2004	101,75 \$
Frais de réunion (Documents)	55,50 \$
Deux babillards (Matériaux)	430,30 \$
1 Conférencier - 15 mai 2004	125,00 \$
Cotisations 2003-2004: RAL	35,00 \$
CRE Laurentides	30,00 \$
FAPEL	75,00 \$
Ouverture compte bancaire et frais	117,42 \$
Part sociale	5,00 \$
Trousse Suivi volontaire des lacs	275,00 \$

Total des dépenses

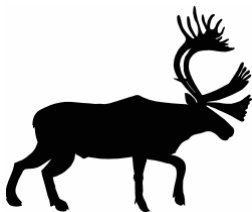
1 678.49\$

1 678.49 \$

Solde au compte au 30 juin 2004

561.51 \$

Juin 04
Benoit Leblanc, trésorier



APELC

Association pour la protection de
l'environnement du Lac Caribou

ANNEXE IV

Prévisions budgétaires 2004-2005

Entrées / revenus

Cotisations - 75 membres	1 500.00 \$	
Subvention SFCL	100.00 \$	
Total des entrées / revenus	1 600.00 \$	1 600.00 \$

Dépenses

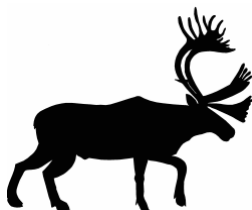
Cotisations aux Associations	155.00 \$	
Suivi volontaire des lacs	75.00 \$	
Assemblée générale	150.00 \$	
Site Internet	75.00 \$	
Journal APELC (2 éditions)	150.00 \$	
Conférenciers	250.00 \$	
Timbres	100.00 \$	
Papeterie	200.00 \$	
Frais de réunion	125.00 \$	
	1 280.00 \$	1 280.00 \$

SURPLUS (DÉFICIT)

320.00 \$

juin 04

Benoit Leblanc, trésorier



APELAC

Association pour la protection de
l'environnement du Lac Caribou

ANNEXE V

Objectifs et plan d'action 2004-2005

1. **Assurer le suivi des activités et la survie de l'association**
 - ⇒ Mettre sur notre site Internet et alimenter régulièrement le carnet de bord du lac.
2. **Surveiller la qualité de l'eau du lac et des ruisseaux tributaires**
 - ⇒ Effectuer au cours de l'été, de mai à novembre, les analyses de la qualité de l'eau
 - ⇒ Faire les trois prélèvements et relevés aux deux semaines pour le Suivi volontaire du lac avec le Ministère de l'Environnement du Québec.
 - ⇒ Surveiller les quatre ruisseaux tributaires du lac et voir à ce que les corrections prescrites par le biologiste de Biofilia soient réalisées
 - ⇒ Développer un partenariat entre SFLC, Montcalm et le Conseil général
 - ⇒ Faire le suivi du dossier bateaux auprès des diverses instances gouvernementales
 - ⇒ Obtenir l'aide des instances gouvernementales afin de réaliser le projet Caribou
3. **Les sédiments et la prévention du déboisement et la promotion de la revégétalisation des rives**
 - ⇒ Informer les membres de l'association sur les conséquences de la destruction des rives et des avantages de la revégétalisation des techniques et composantes (arbres et arbustes)
 - ⇒ En mai, répéter la journée de distribution d'arbres si on peut encore en avoir du Ministère des Ressources naturelles.
 - ⇒ Informer les membres sur la documentation existante et les informer concernant des endroits où ils ont accès aux arbres et arbustes adaptés aux besoins.
 - ⇒ Informer les membres de la subvention municipale de SFLC pour le reboisement et en promouvoir son utilisation
 - ⇒ Inciter les propriétaires à ne plus couper le gazon près du lac et à revégétaliser les rives. Mettre sur pied un projet collectif de reboisement avec un objectif précis d'amélioration et avoir des mesures incitatives
 - ⇒ Collaborer avec les municipalités pour le respect des normes environnementales des installations septiques. Faire les pressions nécessaires auprès des municipalités pour l'application et le respect de la réglementation
4. **Assurer des communications régulières avec les membres**
 - ⇒ Mettre à jour régulièrement notre site Web
 - ⇒ Produire un journal de l'association deux fois l'an
 - ⇒ Produire des communiqués d'information au besoin
 - ⇒ Tenir occasionnellement des séances d'informations et organiser des formations
 - ⇒ Participer activement aux activités des associations pour la protection de l'environnement telles que CCE, FAPEL, RAL, CRELA..., et informer les membres de tout sujet d'intérêt
5. **Recrutement et maintien du nombre de membres**
 - ⇒ Informer et solliciter les propriétaires concernant l'existence de l'APELAC
 - ⇒ Avoir un plan pour accueillir les nouveaux membres et les nouveaux propriétaires

CCE : Comité consultatif en environnement

FAPEL : Fédération des associations pour la protection de l'environnement des lacs

RAL : Regroupement des associations de lacs de SFLC

CRELA : Conseil régional de l'environnement des Laurentides

DL juin 2004